



Fédération de l'Orne pour la pêche et la protection du milieu aquatique

## Rapport succinct de travaux de rétablissement de la continuité écologique sur le ruisseau du Londeau



Réalisation : Chloé NICOLLE, stagiaire à la Fédération de l'Orne pour la pêche et la protection du milieu aquatique, 2023

## Historique

Le ruisseau du Londeau est un ruisseau Normand qui s'écoule dans le département de l'Orne (61). C'est un affluent de la Sarthe à Alençon.

Le technicien rivière de la CUA (Communauté Urbaine d'Alençon) était porteur du projet, c'est lui qui a fait toute les démarches au près du bureau d'étude ainsi que la LEMA (Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques) et de la DDT (Direction Départementale des Territoires). Il a aussi pris contact avec tous les propriétaires : Mesdames Christiane et Noëlle LEGROS qui sont les propriétaires du moulin, la SNCF propriétaire du pont et les agriculteurs propriétaires de toute les parcelles autour. Le technicien rivière a ensuite pris contact avec la fédération de l'Orne pour la pêche et la protection du milieu aquatique pour quelle soit maitre d'ouvrage du chantier. La fédération a ensuite lancé un appel d'offre aux entreprises. Celle qui a été retenue est Provert.

Le projet de continuité écologique visait donc a supprimer le barrage, retirer les vases accumulées puis recharger le cours d'eau avec un apport en granulats. En effet, cet ouvrage était trop haut pour être franchi par la faune piscicole et bloquait les matières en suspension.

## Localisation du projet

Le site se trouve sur le ruisseau du Londeau. Les travaux ont eu lieu au lieu-dit « Pesnel » dans la commune de VALFRAMBERT (61).

Voici une carte pour localiser les travaux :



Figure 1: localisation du moulin

## Diagnostic du site :



Le ruisseau traverse plusieurs parcelles agricoles de cultures et de pâturages. Il passe aussi sous un pont de la voirie SNCF, jusqu'à l'ancien moulin qui n'est plus en activité mais les propriétaires souhaitent garder un écoulement d'eau car c'était leur père qui l'exploitait. Le barrage avait une chute de 1,05m.

## Les travaux réalisés en amont du barrage

La remise en fond de vallée n'a pas pu être réalisée car les propriétaires du moulin souhaitent garder un écoulement d'eau et le propriétaire de la parcelle en culture ne le souhaitait pas. Le projet a donc été de curer, reméandrer et recharger le bief en granulats.

Les travaux ont suivi l'organisation suivante :

- **Assèchement du bief/ bras de dérivation**



Il a été décidé de faire un bras de contournement et donc d'assécher toute la partie du cours d'eau où nous sommes intervenus pour éviter les éventuels accidents avec la pelle, éviter de colmater l'aval du barrage mais aussi car c'était plus pratique pour évacuer la vase.

- **Entretien de la ripisylve**



L'entretien de la ripisylve a été effectué de façon alterné et en maintenant une strate arborée. Seuls les arbres dépérissant et gênant le chantier ont été retirés.

- **Arasement du barrage**



Ensuite, l'ouvrage a été cassé en deux fois, une première fois pour laisser passer un débit d'eau plus important pour éviter une vague le jour du curage. Mais également pour assécher les vases.

•Curage en aval du pont SNCF



Pour le curage du cours d'eau le technicien rivière de la CUA ainsi que le technicien de la Fédération et une stagiaire ont réalisés des relevés de niveaux d'eau tout les 10 m pour ne pas perdre la pente qui est de 0,1 %.

- Recharge en granulats de l'aval du pont SNCF



C'était la partie la plus importante du chantier. Effectivement, cette recharge sert à maintenir les berges en place suite au curage mais également à créer de la diversité d'habitat.

- Curage du pont SNCF



• Recharge en granulats du pont SNCF



• Curage en amont du pont SNCF



• Recharge en granulats en amont du pont SNCF



• Curage de la passerelle



• Mise en place d'abreuvoir



Un abreuvoir a été créé dans le champ de pâture pour que les vaches puissent boire dans le cours d'eau sans colmater l'eau.

## Six mois après le chantier



La végétation aquatique est déjà en place. L'ouvrage de dérivation en amont fonctionne parfaitement. Les petites ruptures de pente apportent de la diversité d'habitats. Une population de chabots et de vairons est déjà revenue sur site.